

## INFORMATION FINANCIERE TRIMESTRIELLE (TROISIEME TRIMESTRE 2007)

(Article L 451-1-2, IV du Code Monétaire et Financier et article 221-1 du Règlement Général de l'AMF)

Le troisième trimestre 2007 a été marqué par la poursuite de l'embellie du cours du plomb, compensée en partie par l'appréciation de l'euro face au dollar. Le cours du zinc, en revanche, connaît une correction à la baisse depuis le 1er semestre 2007, mais reste à un niveau élevé.

A fin septembre, la moyenne des cours des métaux s'établit comme suit:

	<b>30 septembre 2007</b>	<b>30 septembre 2006</b>
<b>Cours du Zinc (euro / tonne)</b>	2 576	2 373
<b>Cours du Plomb (euro / tonne)</b>	1 771	946

### Chiffre d'affaires consolidé (hors taxes) – non audité

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Recylex par branche d'activité s'établit comme suit:

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Exercice 2007</b>			
	<b>Premier trimestre</b>	<b>Deuxième trimestre</b>	<b>Troisième trimestre</b>	<b>Fin septembre</b>
Plomb	57 599	76 623	96 114	<b>230 336</b>
Zinc	37 054	36 852	35 682	<b>109 588</b>
Métaux spéciaux	5 281	4 773	5 880	<b>15 934</b>
Autres (incluant le plastique)	3 713	3 676	3 226	<b>10 615</b>
<b>TOTAL Chiffre d'affaires</b>	<b>103 647</b>	<b>121 924</b>	<b>140 902</b>	<b>366 473</b>

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Exercice 2006</b>			
	<b>Premier trimestre</b>	<b>Deuxième trimestre</b>	<b>Troisième trimestre</b>	<b>Fin septembre</b>
Plomb	49 111	41 873	38 278	<b>129 262</b>
Zinc	28 309	32 813	35 425	<b>96 547</b>
Métaux spéciaux	5 055	4 483	4 777	<b>14 315</b>
Autres (incluant le plastique)	3 176	3 150	2 461	<b>8 787</b>
<b>TOTAL Chiffre d'affaires</b>	<b>85 651</b>	<b>82 319</b>	<b>80 941</b>	<b>248 911</b>

**Société mère :**

Le chiffre d'affaires de la société mère, Recylex SA, à fin septembre 2007, s'est établi à 54,6 millions d'euros, dont 53 millions pour le secteur d'activité "plomb" et 1,6 million d'euros pour le secteur d'activité "autres". A fin septembre 2006, le chiffre d'affaires de la société mère était de 25,9 millions d'euros, dont 24,4 millions d'euros pour le secteur d'activité "plomb" et 1,5 million d'euros pour le secteur d'activité "autres".

**Procédures judiciaires en cours:**

Deux procédures judiciaires pèsent toujours sur la stabilité du groupe :

- La première action est pendante devant le Conseil des Prud'hommes de Lens (sections Encadrement et Industrie) et concerne des anciens salariés de Metaleurop Nord réclamant des indemnités d'un montant global d'environ 18 millions d'euros:
  - L'audience de plaidoiries de la section Encadrement a été renvoyée au 29 janvier 2008.
  - Le 19 octobre 2007, la section Industrie a renvoyé l'affaire à une audience de départage. A l'audience de plaidoiries fixée le 5 décembre 2007, l'affaire sera examinée de nouveau par la section Industrie du Conseil des Prud'hommes de Lens, cette fois présidée par le Président du Tribunal d'Instance de Lens.
- La seconde action est pendante devant la chambre commerciale de la Cour d'Appel de Douai après que les liquidateurs judiciaires de Metaleurop Nord aient interjeté appel de la décision du 27 février 2007 rendue par le Tribunal de Grande Instance de Béthune jugeant sur le fond que Recylex SA n'était pas dirigeant de fait de Metaleurop Nord. Les liquidateurs de la société Metaleurop Nord réclament 50 millions d'euros.

\*\*\*\*\*

**Contacts presse :****Euro RSCG C&O**

Paul Michon : +33 (0)1 58 47 95 18